Mise à jour :
07/12/2017

Crédit Municipal de Toulon	Griffon patrimoine Immo	Griffon patrimoine Conso	Griffon patrimoine Relais	Griffon Conso hypo	Griffon Conso-Prêt personnel		Griffon Equilibre
Exemples	* Achat immo * Achat+travaux (peu importe montant) * Achat terrain+construction * Achat terrain constructible * Travaux >75 000 € * Rachat de soulte * Achat d'un bien immobilier aux enchères (immeuble à usage d'habitation ou à usage professionnel +habit- travaux = réparat° et amélioration ou entretien de ces immeubles)	* Droit de sucession * Donation * Apport en compte courant d'associés * Travaux < ou = 75 000 € * Achat terrain non constructible *Tout objet de conso (bâteau,cheval etc…) * Trésorerie	* Projet achat-revente Avec mandat de vente et justificatif d'achat	* Prêt hypothécaire de trésorerie amortissable * Tout achat en hypo * Travaux > 75 000 € amortissable * Donation en amortissable * 1 Rachat quelque soit la part * Regroupement <75 % du prêt	* Aucun rachat * 1 ou plusieurs rachat(s) extérieur(s) dont la part est < à 30 % du montant du prêt * 1 ou plusieurs rachat(s) CMT ou CMT + extérieur(s) dont la part est < à 50 % du montant du prêt	* Un ou plusieurs rachat(s) extérieur(s) dont la part est >ou = à 30 % du montant du prêt *1 ou plusieurs rachat(s) CMT ou CMT + extérieur(s) dont la part est > ou = à 50 % du montant du prêt * 3 révolving ou plus à reprendre	RAC * Montant du prêt > ou = 10 000 € **et** Trésorerie < ou = 25 % du prêt **et** Minimum 2 crédits à racheter
Remboursement	In-fine	In-fine	In-fine	Amortissable	Amortissable	Amortissable	Amortissable
Emprunt maxi	400 000 €	400 000 €	400 000 €	150 000 €	60 000 €	60 000 €	50 000 € sans garantie 150 000 € avec garantie
Emprunt mini	50 000 €	50 000 €	50 000 €	20 000 €	1 000 €	1 000 €	10 000 €
Durée maxi	96 mois	96 mois	60 mois	120 mois	120 mois	120 mois	120 mois
Durée mini	36 mois	36 mois	36 mois	48 mois	6 mois	6 mois	24 mois
Frais de mandat	0% sur capital emprunté	Maxi 3% sur capital emprunté	0% sur capital emprunté	Maxi 3 %, à diminuer si usure dépassée (si travaux >75 000 € mandat 0 €)	Maxi 4%, si durée < ou = à 48 mois 3 %	Maxi 5%, si hypothèque 3% et 4% si durée < ou = à 72 mois	
Frais de dossier si apporteur	1% sur capital emprunté	1% sur capital emprunté	0,75% sur capital emprunté	1% sur capital emprunté	1% sur capital emprunté	1,5% sur capital emprunté	1,50%
Commis° bque avec facture	1% sur capital emprunté	1% sur capital emprunté	0,75% sur capital emprunté	0% sur capital emprunté	0% sur capital emprunté	0% sur capital emprunté	0% sur capital emprunté
Pénalités	1 semestre d'intérêts plafonné à 1 % du CRD-Aucune si rbt partiel	1 semestre d'intérêts plafonné à 1 % du CRD-Aucune si rbt partiel	0 %	1 semestre d'intérêts plafonné à 1 % du CRD	1% sur capital emprunté si CRD >10 000€, dans la limite des intérêts restant dûs jusqu'à la date de fin initialement convenue	1% sur capital emprunté si CRD >10 000€, dans la limite des intérêts restant dûs jusqu'à la date de fin initialement convenue	1% sur capital emprunté si CRD >10 000€, dans la limite des intérêts restant dûs jusqu'à la date de fin initialement convenue
Barèmes à appliquer (usure à vérifier à la date de signature)	6 (vérifier usure 4)	7 (vérifier usure 3)	8 (vérifier usure 6)	1-2-3 ou 4 (vérifier usure 3 - sauf si travaux > 75000€ barême 6 vérifier usure 4 ou 5 selon durée)	1, ou 2 si apporteur (vérifier usure 1-2 ou 3 selon montant)	3, ou 4 si apporteur (vérifier usure 1-2 ou 3 selon montant)	3, ou 4 si apporteur (vérifier usure 3)
Assurance	Sur demande	Sur demande	Sur demande	Sur demande	OUI	OUI	OUI
TE après opération	40%	40%	40%	40%	35% ou 40 % si fonctionnaire	35% ou 40 % si fonctionnaire	35% pour une personne seule 39 % pour un couple
RAV	778 €+250€ par pers.à charge	778 €+250€ par pers.à charge	778 €+250€ par pers.à charge	778 €+250€ par pers.à charge	778 €+250€ par pers.à charge	778 €+250€ par pers.à charge	778 €+250€ par pers.à charge
Age maxi fin de prêt	85 ans	85 ans	85 ans	85 ans	85 ans	85 ans	85 ans si propriétaire 80 ans si locataire
Hypothèque 1er rang	OUI	OUI	OUI	OUI	Possible (si hypothèque offre immo 152)	Possible (si hypothèque offre immo 152)	OUI à partir de 50 000 € (si hypothèque offre immo 152)
Hypothèque 2ème rang	NON	NON	NON	Cas par cas	Possible (si hypothèque offre immo 152)	Possible (si hypothèque offre immo 152)	OUI à partir de 50 000 € (si hypothèque offre immo 152)
Hypothèque sur locaux commerciaux	NON sauf si en nom propre	NON sauf si en nom propre	NON sauf si en nom propre	NON sauf si en nom propre	NON sauf si en nom propre	NON sauf si en nom propre	NON sauf si en nom propre
% Valeur prise en garantie hypo	60% (serexim)	60% (serexim)	60% (serexim)	90% (avis de valeur)	90% (avis de valeur)	90% (avis de valeur)	90% (avis de valeur)
Nombre maxi de biens pris en garantie	Possible plusieurs biens + nantissement	Possible plusieurs biens + nantissement	Possible plusieurs biens + nantissement	Possible plusieurs biens + nantissement	Possible plusieurs biens + nantissement	Possible plusieurs biens + nantissement	Possible plusieurs biens + nantissement
Nantissement	OUI et augmenter taux à la limite de l'usure (si travaux >75 000 €,offre conso 111 et barême 6)	OUI et augmenter taux à la limite de l'usure (offre conso 111)	OUI et augmenter taux à la limite de l'usure	NON	Possible	Possible	Possible
% Valeur prise garantie nantissement	60 % des placements en unités de compte 90 % des placements en euros	60 % des placements en unités de compte 90 % des placements en euros	NON	NON	60 % des placements en unités de compte 90 % des placements en euros	60 % des placements en unités de compte 90 % des placements en euros	60 % des placements en unités de compte 90 % des placements en euros
Trésorerie souple	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
RAC de RAC	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	> à 2 ans
Revenus locatifs calculés en différentiel	80%	80%	80%	80%	80%	80%	80%
Loyer fictif si logé(s) à titre gratuit	Sans objet	Sans objet	Sans objet	450 €	450 €	450 €	450 €
CAF	OUI Couvrant 80 % de la durée du prêt	OUI Couvrant 80 % de la durée du prêt	OUI Couvrant 80 % de la durée du prêt	OUI Couvrant 80 % de la durée du prêt	OUI Couvrant 80 % de la durée du prêt	OUI Couvrant 80 % de la durée du prêt	OUI Couvrant 80 % de la durée du prêt
Congé parental	Non pris en compte	Non pris en compte	Non pris en compte	Non pris en compte	Non pris en compte	Non pris en compte	Non pris en compte
Fichage FCC	Cas par cas	Cas par cas	Cas par cas	NON	NON	NON	NON
Fichage FICP	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Prêt au nom d'une SCI Prise d'hypothèque sur une SCI	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Cession sur salaire	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Caution possible	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Usufruitiers/Nus propriétaires	Tout le monde signe l'acte	Tout le monde signe l'acte	Tout le monde signe l'acte	Tout le monde signe l'acte	Si hypothèque, tout le monde signe l'acte	Si hypothèque, tout le monde signe l'acte	Si hypothèque, tout le monde signe l'acte
Concubins-Union libre-Pacsés	Cas par cas	Cas par cas	Cas par cas	Intervention commune	Intervention commune	Intervention commune	Intervention commune
Titre de séjour-Revenus ou retraite à l'étranger	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Mariés sous le régime de la séparat° de biens	Intervention unique possible avec les documents de celui qui n'emprunte pas (CNI- dernier BS- dernier relevé de compte). Si dettes communes intervention commune demandée. Acccord du conjoint obligatoire pour hypothèque de la résidence principale.						
Divorce en cours	Possible d'initier le dossier sous réserve de fournir le jugement au moment de la signature	Possible d'initier le dossier sous réserve de fournir le jugement au moment de la signature	Possible d'initier le dossier sous réserve de fournir le jugement au moment de la signature	Possible d'initier le dossier sous réserve de fournir le jugement au moment de la signature	Possible d'initier le dossier sous réserve de fournir le jugement au moment de la signature	Possible d'initier le dossier sous réserve de fournir le jugement au moment de la signature	Possible d'initier le dossier sous réserve de fournir le jugement au moment de la signature
Pension alimentaire	Versée : déduite des revenus et perçues ajoutée aux revenus suivant âge des enfants	Versée : déduite des revenus et perçues ajoutée aux revenus suivant âge des enfants	Versée : déduite des revenus et perçues ajoutée aux revenus suivant âge des enfants	Versée : déduite des revenus et perçues ajoutée aux revenus suivant âge des enfants	Versée : déduite des revenus et perçues ajoutée aux revenus suivant âge des enfants	Versée : déduite des revenus et perçues ajoutée aux revenus suivant âge des enfants	Versée : déduite des revenus et perçues ajoutée aux revenus suivant âge des enfants
Dettes professionnelles	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Dette familiale	NON	OUI en trésorerie	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Dette fiscale	NON	NON	NON	Sans objet	Sans objet	Sans objet	OUI
Dette d'huissier	NON	NON	NON	OUI	Cas par cas	Cas par cas	OUI
Conserver un prêt en cours	OUI	OUI	OUI obligatoire sauf immo	OUI	OUI	OUI	Non sauf immo ou délai fin de prêt rapproché
Rachat (s)	NON	NON	OUI pour queue de crédit immo (maxi 20% de la valeur du bien)	OUI (NON si part de rachat immo >60 % du prêt ou rachat unique d'un prêt immo ou si tréso < ou égale à 25 %)	OUI (si rachat unique d'un prêt immo, offre immo 150 et vérifier usure 4 ou 5 selon durée)	OUI (si part de rachat immo >60 % du prêt ou rachat unique d'un prêt immo, offre immo 150 et vérifier usure 4 ou 5)	OUI (si part de rachat immo >60 % du prêt ou rachat unique d'un prêt immo, offre immo 150 et vérifier usure 4 ou 5)
Nombre maxi de reprise de prêts	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Cas par cas	Cas par cas	Cas par cas	8
Rachat de soulte	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Revenus assistantes maternelles ou familliales	2 ans d'ancienneté, calcul des revenus basés sur l'avis d'impôt avec contrats en justifs	2 ans d'ancienneté, calcul des revenus basés sur l'avis d'impôt avec contrats en justifs	2 ans d'ancienneté, calcul des revenus basés sur l'avis d'impôt avec contrats en justifs	2 ans d'ancienneté, calcul des revenus basés sur l'avis d'impôt avec contrats en justifs	2 ans d'ancienneté, calcul des revenus basés sur l'avis d'impôt avec contrats en justifs	2 ans d'ancienneté, calcul des revenus basés sur l'avis d'impôt avec contrats en justifs	2 ans d'ancienneté, calcul des revenus basés sur l'avis d'impôt avec contrats en justifs
Pension invalidité/Rente accident	Si seul revenu NON, sinon cas par cas	Si seul revenu NON, sinon cas par cas	Si seul revenu NON, sinon cas par cas	Si seul revenu NON, sinon cas par cas	Si seul revenu NON, sinon cas par cas	Si seul revenu NON, sinon cas par cas	Si seul revenu NON, sinon cas par cas
Professions libérales	2044 et relevés de compte, ancienneté 3 ans	2044 et relevés de compte, ancienneté 3 ans	2044 et relevés de compte, ancienneté 3 ans	2044 et relevés de compte, ancienneté 3 ans	2044 et relevés de compte, ancienneté 3 ans	2044 et relevés de compte, ancienneté 3 ans	2044 et relevés de compte, ancienneté 3 ans
Auto-entrepreneurs/Intérim	3 ans d'ancienneté basé sur Avis impôt	3 ans d'ancienneté basé sur Avis impôt	3 ans d'ancienneté basé sur Avis impôt	3 ans d'ancienneté basé sur Avis impôt	3 ans d'ancienneté basé sur Avis impôt	3 ans d'ancienneté basé sur Avis impôt	3 ans d'ancienneté basé sur Avis impôt
CDD Contractuels	Cas par cas	Cas par cas	Cas par cas	Cas par cas	Cas par cas	Cas par cas	Cas par cas